

Les Belges ont utilisé l'équivalent de 5,8 millions d'euros en écochèques pour le vélo

Le secteur enregistre une augmentation de 25 % par rapport au printemps 2019

Bruxelles, 22 septembre – Que ce soit comme loisir ou moyen de transport, le vélo gagne en popularité. [De nombreuses études](#) ont démontré cette tendance et celle-ci est confirmée par la manière dont les bénéficiaires d'écochèques les ont utilisés pour s'octroyer un vélo. De mars à juin, VIA, la fédération émettrice des titres-repas et des écochèques, a constaté qu'un nombre significatif d'écochèques étaient utilisés lors de l'achat d'un deux-roues. Pour 1,2 million d'euros de plus qu'à la même période l'année dernière. Les Belges ont dépensé au total 5,8 millions d'écochèques en quatre mois pour l'achat d'un vélo. C'est ce qui ressort des chiffres des trois émetteurs (Edenred, Monizze et Sodexo).

La Covid-19 a indéniablement provoqué des changements de comportement. Non seulement dans notre vie sociale, mais aussi dans la façon dont nous nous déplaçons. Selon [une enquête de Bisnode](#), un quart des Belges envisagent de changer de moyen de transport. 40 % d'entre eux ont également indiqué qu'ils avaient investi dans un vélo ou une trottinette (électrique ou ordinaire) pour se déplacer. Depuis le confinement, les Belges sont de plus en plus investis dans des solutions de mobilité douce. Quel que soit l'usage que l'on fait de la bicyclette, l'écochèque a donné à beaucoup de bénéficiaires un coup de pouce supplémentaire pour l'achat d'un (nouveau) deux-roues.

1,2 million d'euros supplémentaires

Les chiffres sont sans équivoques. De mars à juin, en Belgique, 5,8 millions d'euros ont été dépensés pour l'achat de vélos, électriques et ordinaires, via des écochèques. Cela représente une augmentation d'1,2 million d'euros et une hausse de 25 % par rapport à la même période l'année dernière. Les écochèques encouragent réellement les bénéficiaires à opter pour des options plus écologiques, comme l'a déjà démontré une [étude](#) de l'UHasselt. Plus de la moitié (54 %) des bénéficiaires ont indiqué que les écochèques qu'ils reçoivent modifient leur comportement d'achat et les incitent à faire des choix plus écologiques.

Effet secondaire favorable

"La mentalité de nombreux Belges a changé pendant le confinement", explique Olivier Bouquet, président de l'association des émetteurs de chèques (VIA). "Le vélo a progressivement pris une place plus importante dans la mobilité des belges. Il peut être utilisé pour le sport ou les loisirs, mais aussi comme moyen de transport. Ces deux options sont en tout cas un effet secondaire positif de la crise de la Covid19. La forte augmentation de l'utilisation des écochèques pour un vélo ou une trottinette ne fait que confirmer cette tendance positive. L'année dernière, les vélos étaient déjà le quatrième produit le plus souvent acheté avec des écochèques. Nous ne pouvons qu'applaudir le fait que ces ventes augmentent car chaque euro dépensé en bons écologiques entraîne une réduction de 1 kg des émissions de CO2".

Top 10 des catégories de produits les plus achetés avec les écochèques en Belgique.

1. Multimédia & Électroménager
2. Jardin
3. Éclairage
4. Vélos
5. Achats de produits bio
6. Rénovation & Construction
7. Do it Yourself
8. Produits durables en bois
9. Seconde main & Réparation
10. Tourisme

L'éco-chèque en Belgique :

- Créé en décembre 2008 à l'initiative des partenaires sociaux.
- 1.850.000 bénéficiaires en 2019.
- 1 € d'éco-chèque utilisé = 1 Kg de CO2 épargné.
- Plus de 1.000 produits et services accessibles avec les éco-chèques.
- L'ensemble des produits pour lesquels les bénéficiaires peuvent utiliser leurs écochèques se trouvent sur le site myecocheques.be

Si vous souhaitez consulter l'étude complète ou si vous souhaitez plus d'informations veuillez contacter :

Denis Dalmans
+32 472 31 69 04
via@teamlewis.com

A propos de VIA :

L'association VIA, Voucher Issuers Association, rassemble les émetteurs de titres (chèques) matérialisés ou dématérialisés négociables en échange de biens ou de services spécifiques. L'association défend et représente les intérêts de ses membres auprès des autorités nationales et internationales en proposant des améliorations ou alternatives dans la valorisation, la sécurisation, l'émission, la dépense mais aussi la distribution de titres émis.